

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

RAPPORT DE Rémi HELFER, Président de la Commission Fédérale de Discipline

1. Composition de la CFD

La Commission reste ainsi composée de 7 membres, mais Hugues Giraud a donné sa démission pour motifs personnels. Je le remercie pour son investissement, malgré la difficulté liée à son éloignement de Paris.

MM. Jean-Yves GAILLET et Alain SAINT-ARROMAN ont été nommés instructeurs suppléants par le Bureau fédéral et ont pu soulager Virgile CHANEL de ce travail très chronophage de rassemblement des éléments à charge et à décharge.

2. Affaires disciplinaires

La Commission s'est réunie pour 3 audiences disciplinaires en 2023 :

- a) un joueur mis en cause pour insultes et violences physiques : 12 mois de suspension de licence dont 2 fermes
- b) un joueur mis en cause pour insultes à arbitre et menaces physiques envers un dirigeant de ligue : blâme et interdiction de diriger un club pendant 1an avec sursis intégral
- c) un joueur mis en cause pour atteinte sexuelle, harcèlement sexuel et relations sexuelles non consenties : interdiction d'être licencié pendant 2 ans ferme et 2 ans avec sursis, ainsi qu'une interdiction d'être entraîneur, dirigeant et organisateur pendant 10 ans ferme.

La Commission s'est en outre réunie pour 2 affaires en mars 2024 :

- a) un joueur mis en cause pour tricherie par téléphone portable : 18 mois de suspension de licence
- b) un ancien président de comité départemental mis en cause pour sa gestion : une suspension de licence d'1 an ferme ainsi qu'une inéligibilité aux instances dirigeantes pendant 4 ans.

3. Conseils juridiques

Le président de la CFD, le cas échéant après échange avec les autres membres, peut être amené à conseiller un joueur, un club ou la FFE quant à l'orientation à donner à une affaire : engagement de poursuites disciplinaires ou autre.

En tant que président de la CFD, je remercie les autres membres de la Commission tout comme Virgile Chanel, Matthieu Vieira et Joëlle Mourgues pour leur disponibilité et souhaite vivement que le fonctionnement de la Commission continue ainsi.